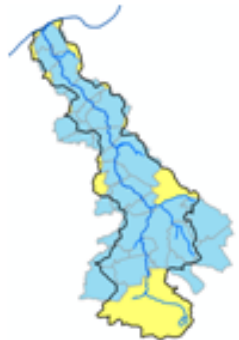




MFR HAUSSY

CONCILIER PRODUCTION AGRICOLE ET PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES



SMBaSelle

SYNDICAT **MIXTE** DU **BASSIN** DE LA **SELLE**
(MICHAËL MEUNIER)

&

ASSOCIATION **AGRÉE** DE **PÊCHE** ET DE **PROTECTION** DU **MILIEU** **AQUATIQUE**
LA TRUITE SULPICIEENNE ET BÉNINOISE
(JEAN-MICHEL SZCZYT)

1 MARS 2017

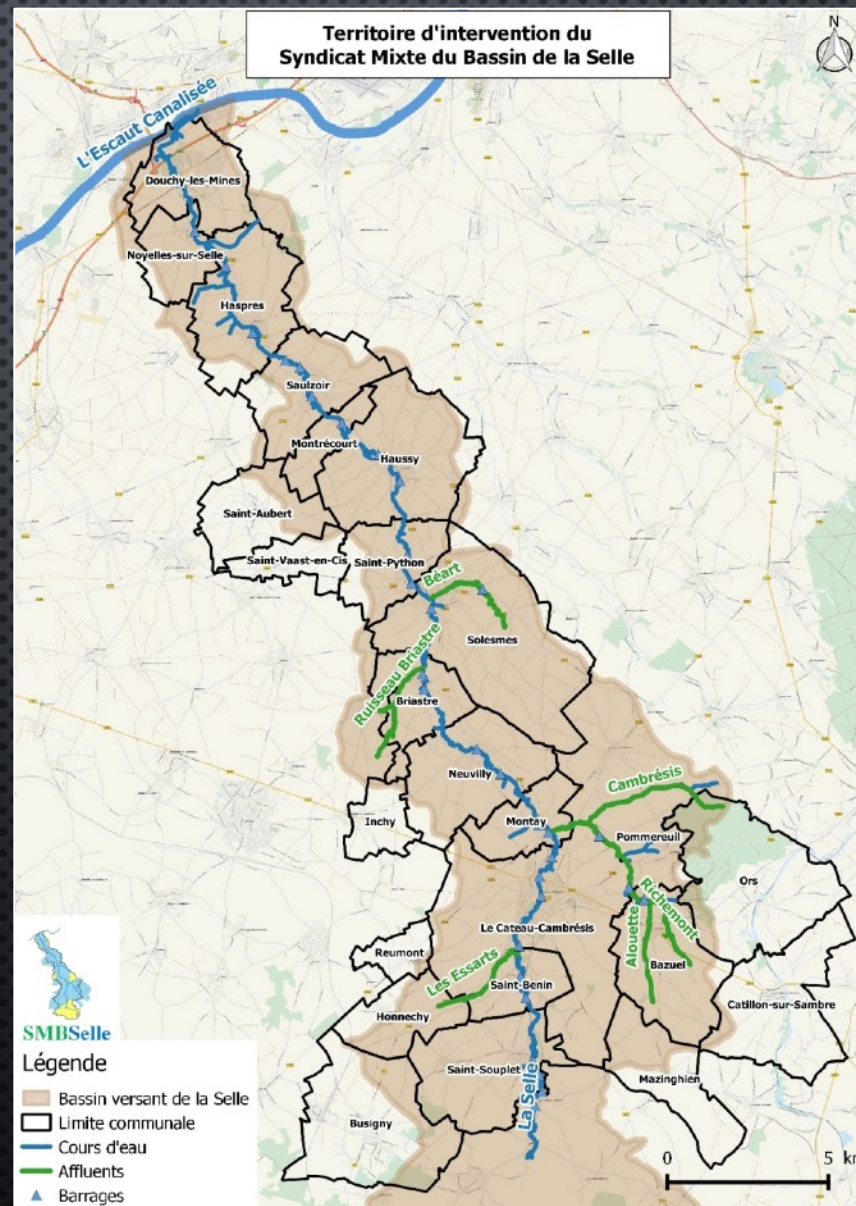


SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SELLE



<http://www.smbs.fr>

- CRÉE EN 1987
- 25 COMMUNES ADHÉRENTES
 - 4C (17 COMMUNES)
 - 8 COMMUNES INDÉPENDANTES
- BASSIN VERSANT : 256 KM²
- LA SELLE : 49 KM (44KM EN GESTION)
- COMPÉTENCES :
 - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
 - AMÉLIORATION DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE
 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS
 - LUTTE CONTRE L'ÉROSION DES SOLS ET GESTION DES RUISSELLEMENTS
 - LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES



LE PLAN DE GESTION DE LA SELLE

Il s'agit d'un programme de travaux et d'entretien ambitieux permettant d'atteindre de manière durable le bon état écologique de la Selle d'ici 2027

- PROGRAMME OUVRAGE & LIT MINEUR

- PROGRAMME PISCICOLE

- PROGRAMME BERGES

- PROGRAMME PROTECTION RAPPROCHEE

- PROGRAMME RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

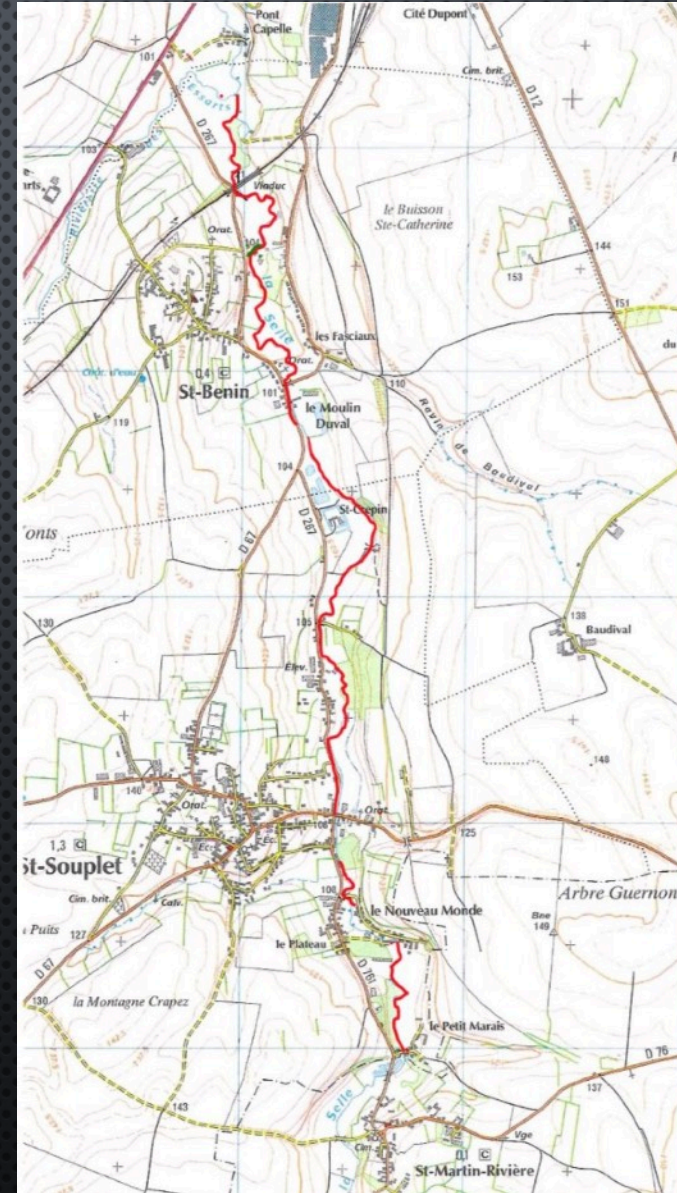
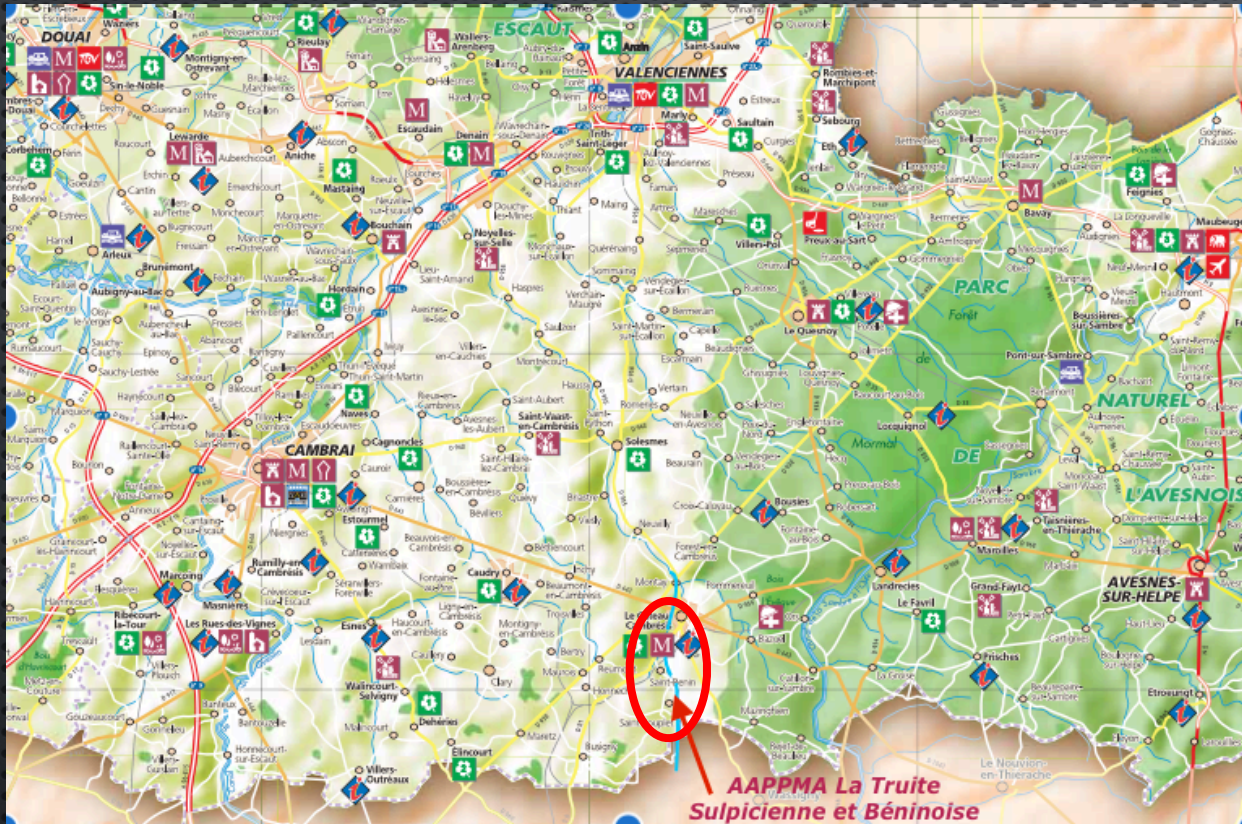
- PROGRAMME ZONE HUMIDE ET CHAMPS D'EXPANSION DES CRUES



AAPPMA LA TRUITE SULPICIENNE ET BÉNINOISE



<http://www.truite.org/>

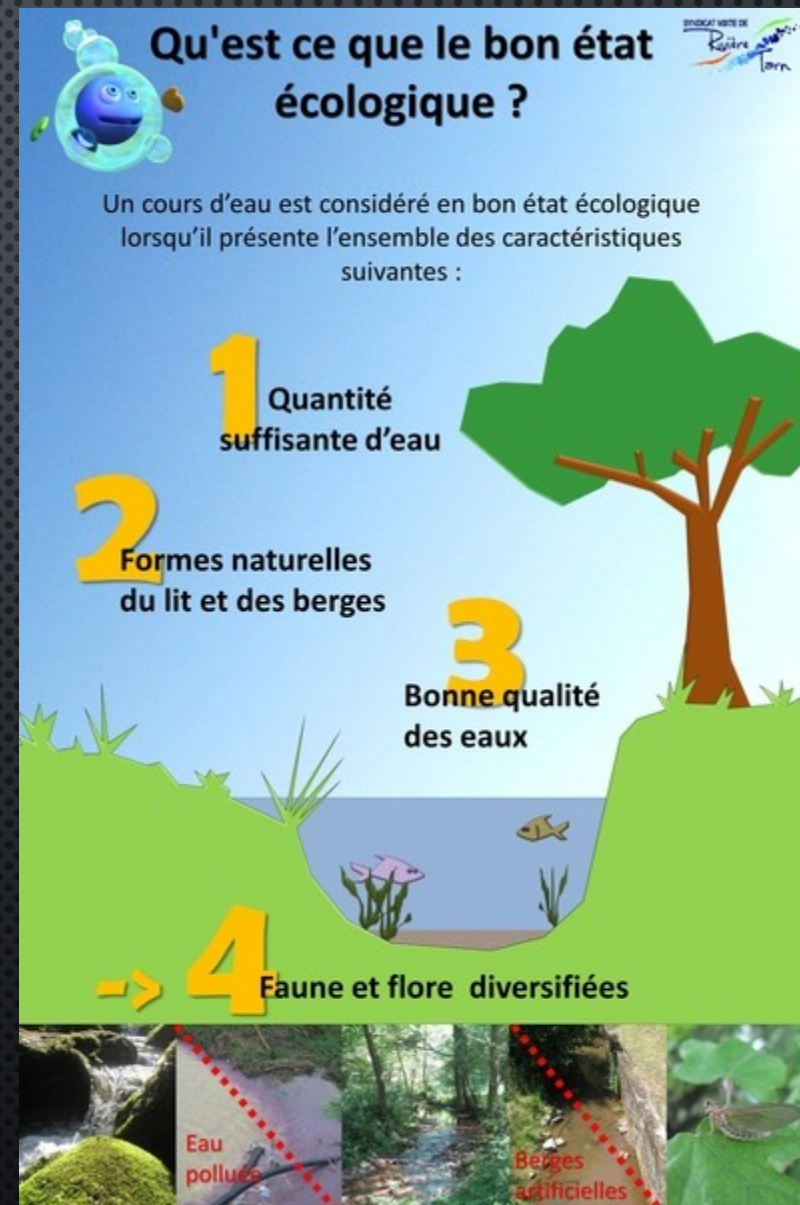
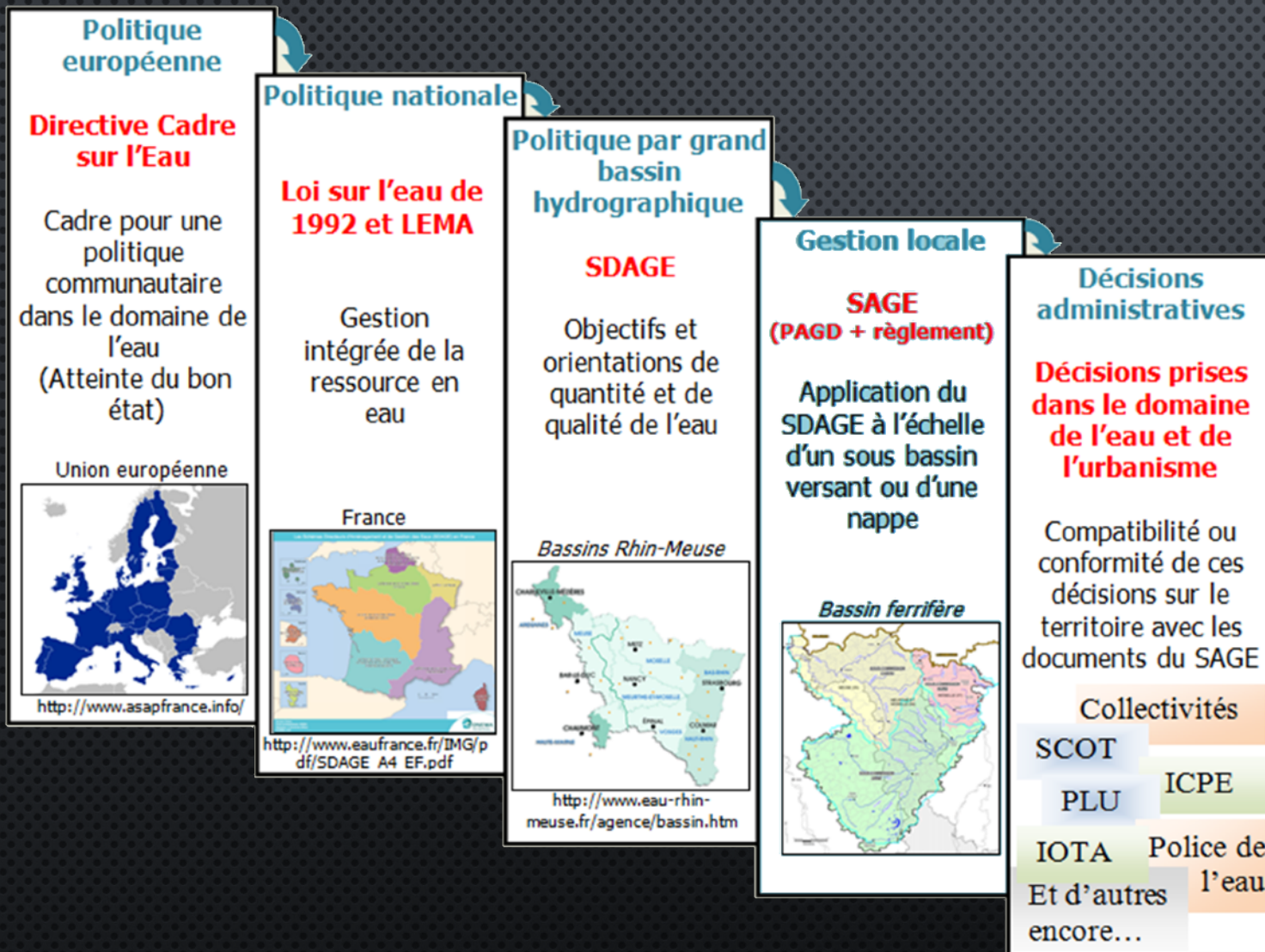


COMPÉTENCES :

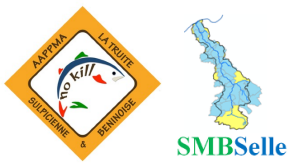
- DROITS DE PÊCHE : GESTION PATRIMONIALE DE LA POPULATION DE TRUITES FARIO SAUVAGES
- ACTIONS SUR LA QUALITÉ DU COURS D'EAU
- RESTAURATION DE LA LIBRE CIRCULATION PISCICOLE
- ACTION DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION
- PROMOTION DU LOISIR PÊCHE

POLITIQUE DE L'EAU

OBJECTIF : AMÉLIORATION DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE



BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES

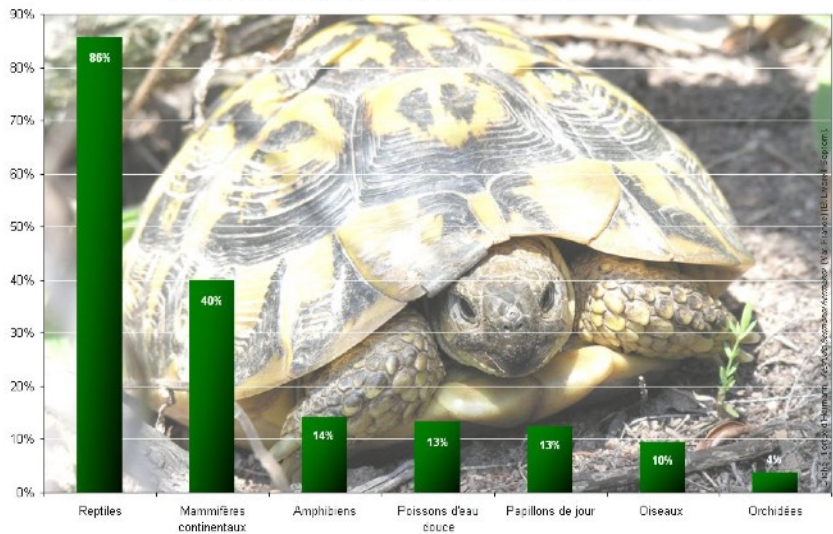


- LA NATURE EST LA RÉALITÉ VIVANTE RÉUNISSANT LA FAUNE, LA FLORE, LES PAYSAGES, LES MILIEUX OU ÉCOSYSTÈMES...
- « ON VA DANS LA NATURE, ON PEUT VIVRE DANS LA NATURE ».
- LA BIODIVERSITÉ EST UN CONCEPT SCIENTIFIQUE QUI ENGLOBE UN CHAMP BIEN PLUS LARGE ET QUI COMPREND L'ENSEMBLE DU TISSU VIVANT DE LA PLANÈTE, DE TOUTES LES FORMES DE VIE SUR TERRE, DONT L'HOMME !
- LA BIODIVERSITÉ INTÈGRE ÉGALEMENT LES INTERACTIONS DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE ENTRE TOUS LES ÊTRES VIVANTS ET LEURS MILIEUX DE VIE (CYCLE DE VIE, CHAÎNE ALIMENTAIRE, MIGRATION...), AINSI QUE LES SERVICES RENDUS PAR LA BIODIVERSITÉ (PURIFICATION DE L'AIR ET DE L'EAU, APPROVISIONNEMENT EN NOURRITURE, MATIÈRES PREMIÈRES, POLLINISATION...)



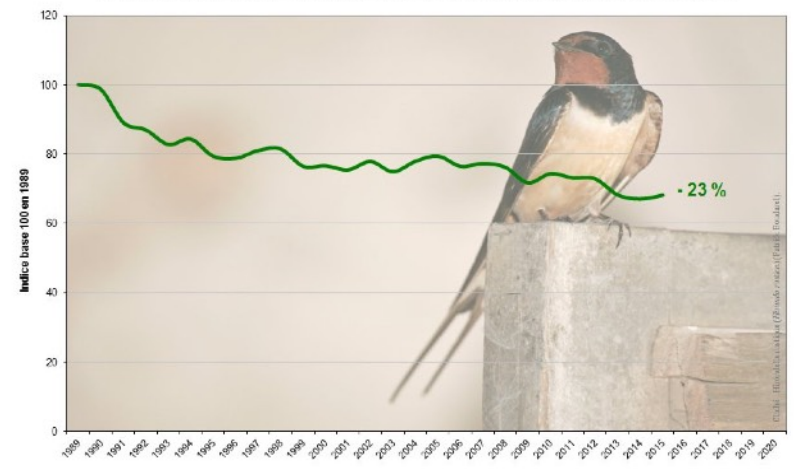
BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES

Proportion des espèces menacées selon les listes rouges de l'IUCN-MNHN pour la métropole faisant l'objet d'un plan national d'action validé au 1er avril 2013



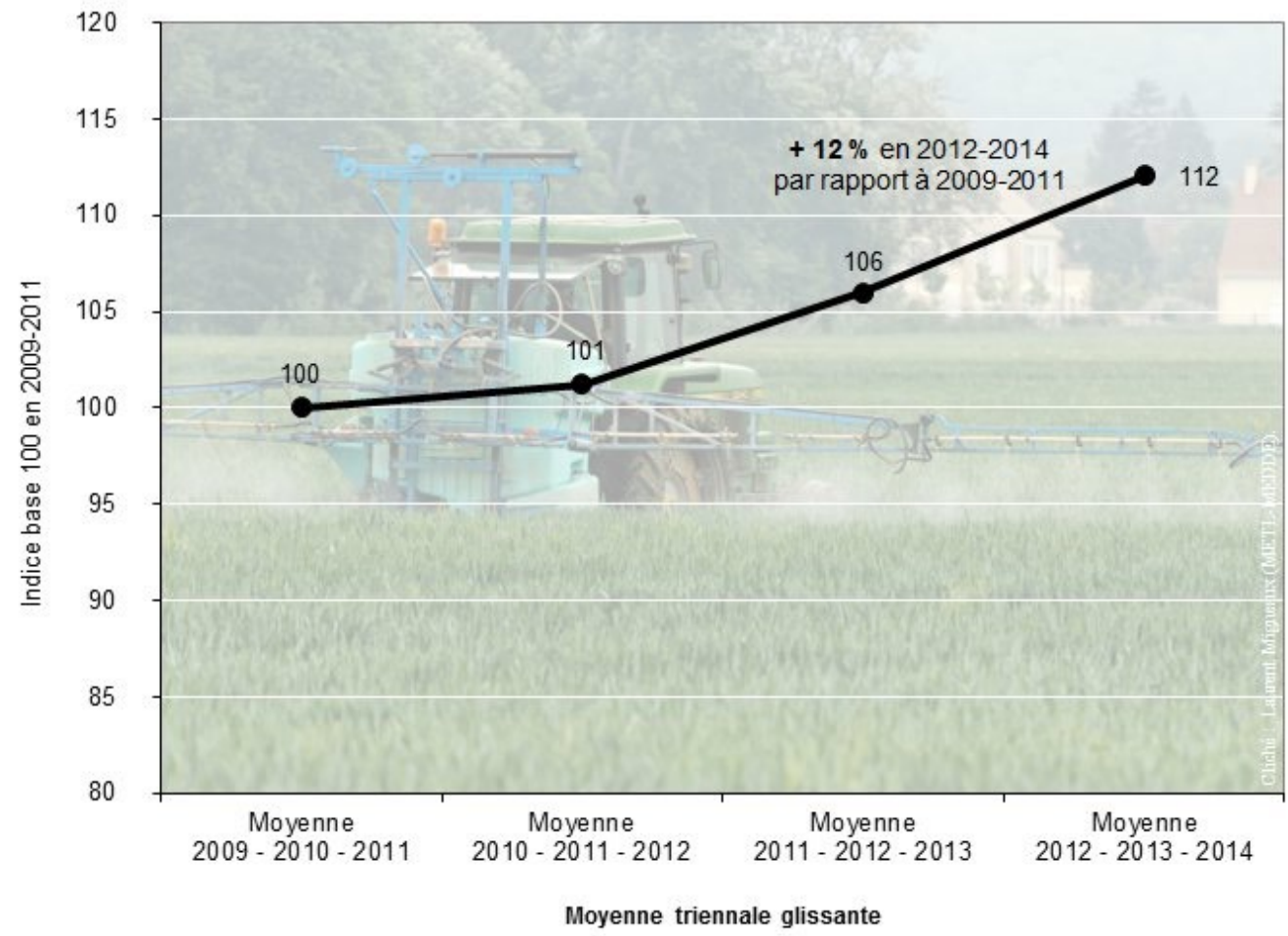
Note : prise en compte des PNA validés et des groupes taxonomiques évalués au 1er avril 2013 en métropole.
Source : Comité français de l'IUCN - MNHN, MEDDE. Traitements SOeS, mars 2014.

Evolution de l'abondance des populations d'oiseaux communs spécialistes métropolitains



Note : les oiseaux communs "spécialistes" correspondent aux espèces communes des milieux agricoles, forestiers et bâtis.
Source : MNHN (CESO), 2016.

Evolution du nombre de doses unités de produits phytosanitaires



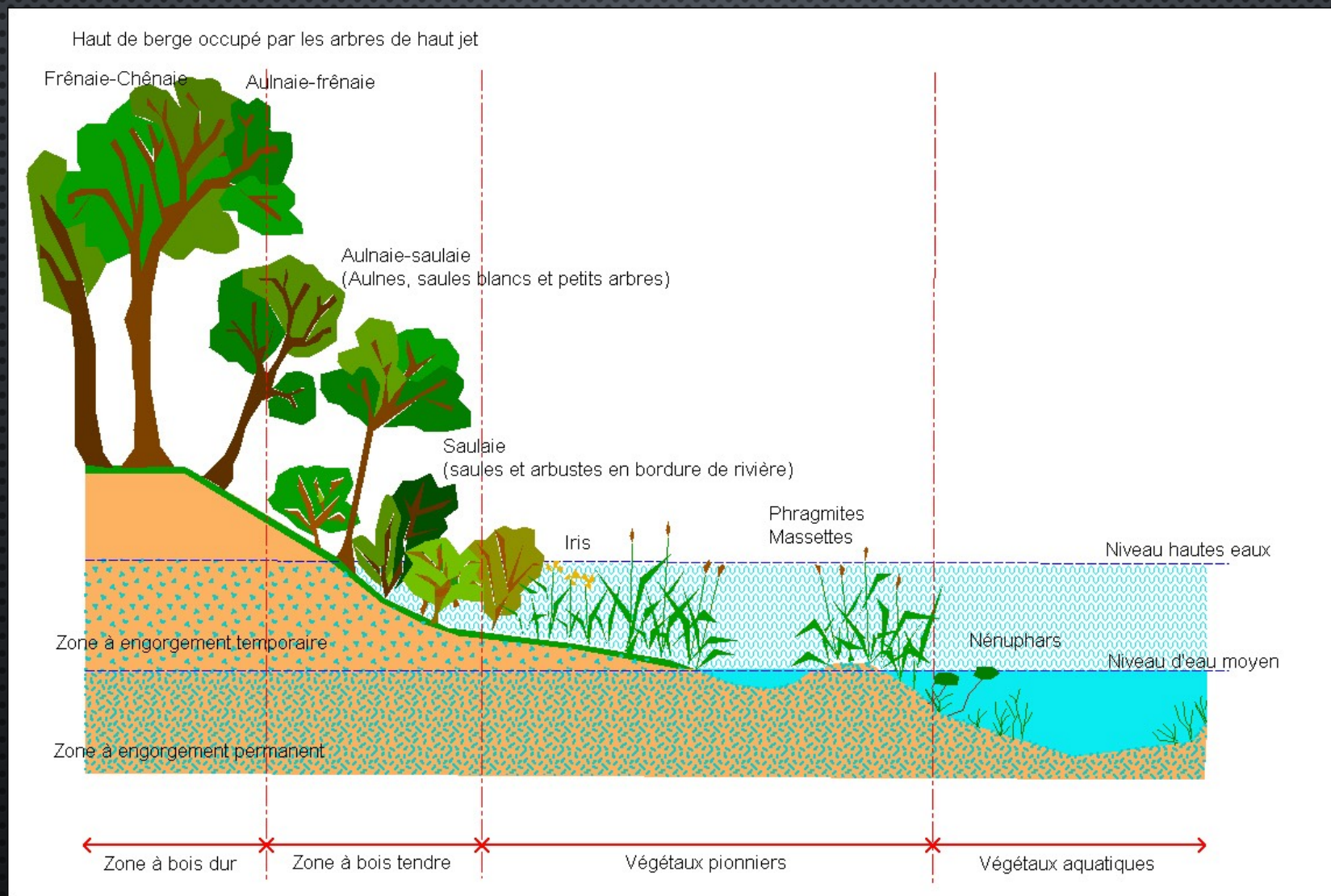
Notes : série révisée tenant compte des modifications en temps réel de la BNV-D (nouvelles déclarations, retraits ou modifications de déclarations, corrections après contrôles). Usage agricole, hors traitements de semences et produits de la liste "biocontrôle vert". Nombre de doses unités (NODU) en millions d'hectares.
Source : MAAF (DGAL), d'après Banque nationale des ventes des distributeurs (BNV-D) au 31 octobre 2015 et MAAF

BIODIVERSITÉ ET MILIEUX AQUATIQUES DE LA VALLÉE DE LA SELLE



LA SELLE EST UNE RIVIÈRE DE TYPE « CHALK STREAM », CE SONT LES EAUX DE PLUIE D'HIVER ET DE PRINTEMPS QUI CHARGENT LE PLATEAU CALCAIRE ET FONT RÉSURGENCE SUR LES STRATES DE ROCHES IMPERMÉABLES EN DONNANT NAISSANCE À CE COURS D'EAU. LA SELLE EST UN AFFLUENT DE L'ESCAUT, FLEUVE INTERNATIONAL, QUI SE JETTE DANS LA MER DU NORD À ANVERS, UN DES PORTS LES PLUS IMPORTANTS D'EUROPE.

PROFIL TYPE D'UNE RIPISYLVE NATURELLE



ALGUES, CHAMPIGNONS ET LICHENS



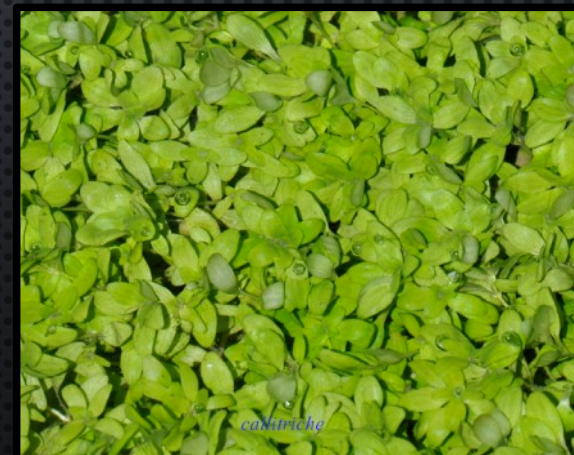
FLEURS SAUVAGES



FLEURS SAUVAGES



PLANTES AQUATIQUES

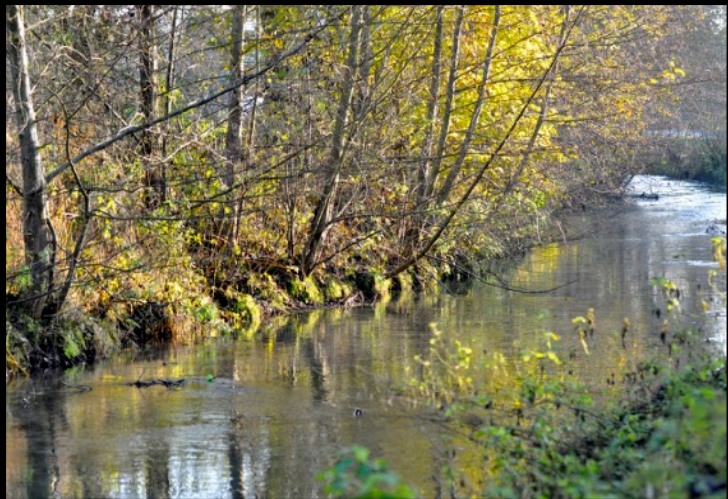


PLANTES INVASIVES



ARBUSTES ET ARBRES

Le Saule, l'Aubépine, l'Aulne, le Bouleau, le Charme, le Chêne, le Cornouiller, l'Erable champêtre, l'Erable sycomore, le Merisier, le Noisetier, le Peuplier, le Pommier, le Prunelier, le Saule blanc, le Saule Marsault, le Sureau...



MAMMIFÈRES



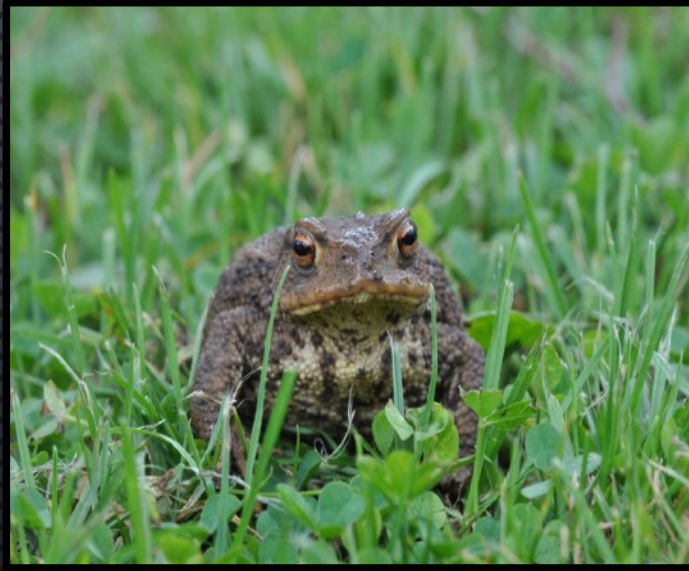
OISEAUX



OISEAUX



AMPHIBIENS



ESCARGOTS



REPTILES



ARACHNIDES



INSECTES

6 pattes
3 segments
des ailes



- Coléoptères (coccinelles...)
- Dermaptères (forficules...)
- Hémiptères (punaise des fruits...)

COLÉOPTÈRES



AUTRES INSECTES



- Diptères (mouches...)
- Hyménoptères : abeilles, guêpes frelons, bourdons)

Indispensables à la pollinisation !

AUTRES INSECTES

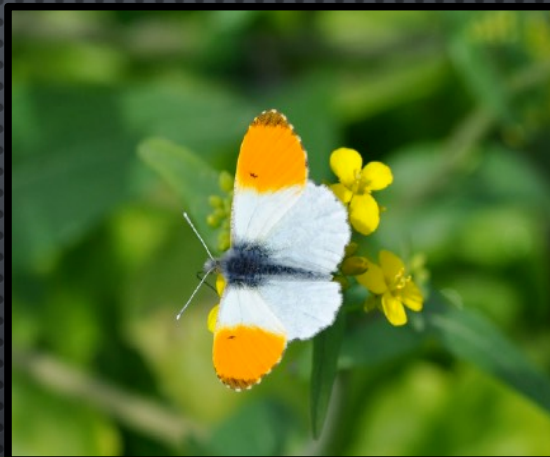
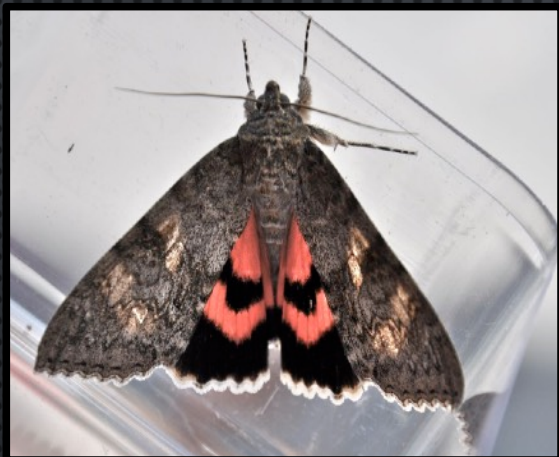


- Orthoptères (sauterelles et criquets)

A close-up photograph of a hummingbird hovering over a bright red flower. The bird's long, thin beak is extended towards the center of the flower. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting foliage. The lighting is bright, highlighting the vibrant colors of the bird and the flower.

- 27

LEPIDOPTERES



LEPIDOPTERES



INSECTES AQUATIQUES



Odonates

- libellules (anizoptères)
- demoiselles(Zygoptères)

INSECTES AQUATIQUES



- trichoptères
- éphémères

LA TRUITE FARIO, ESPÈCE REPÈRE DE LA RIVIÈRE SELLE

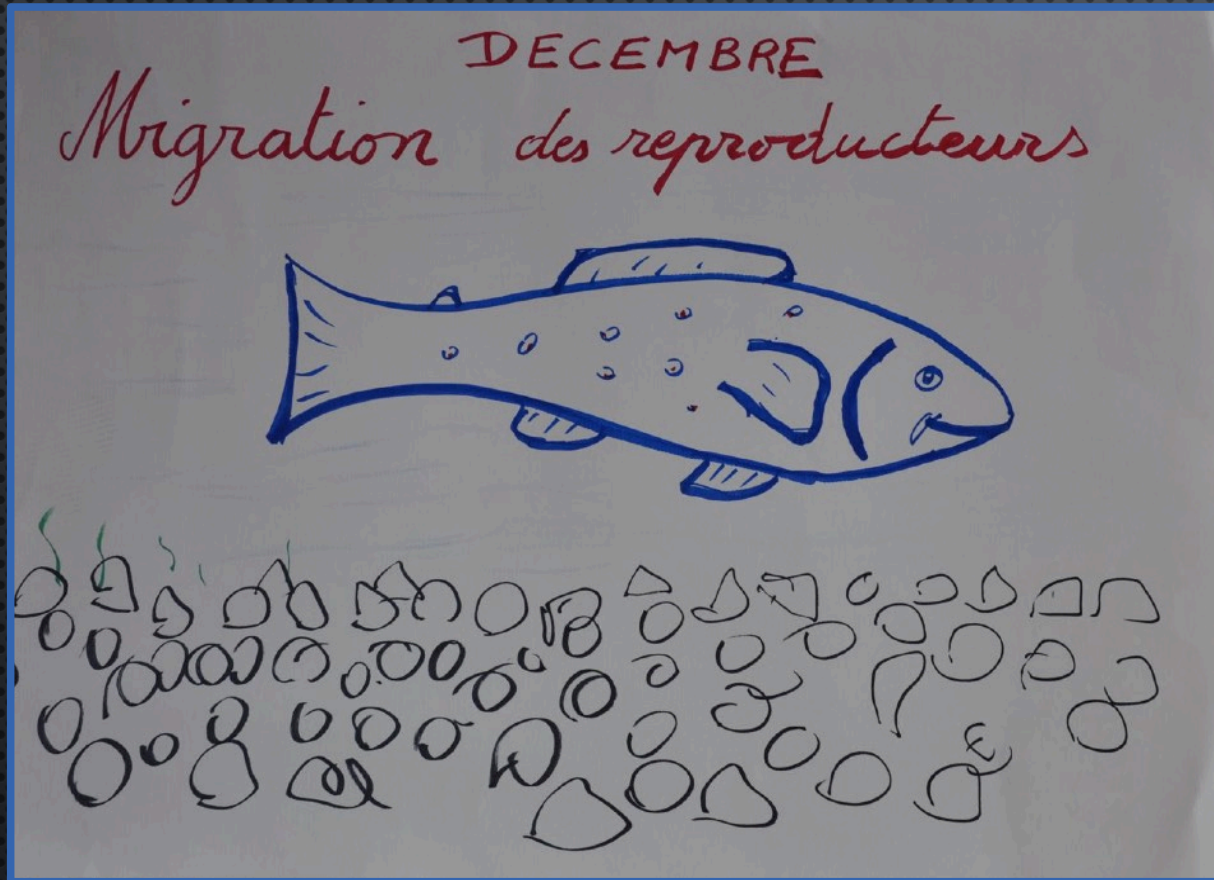


La Lamproie de Planer
(Protégée à l'échelon européen)



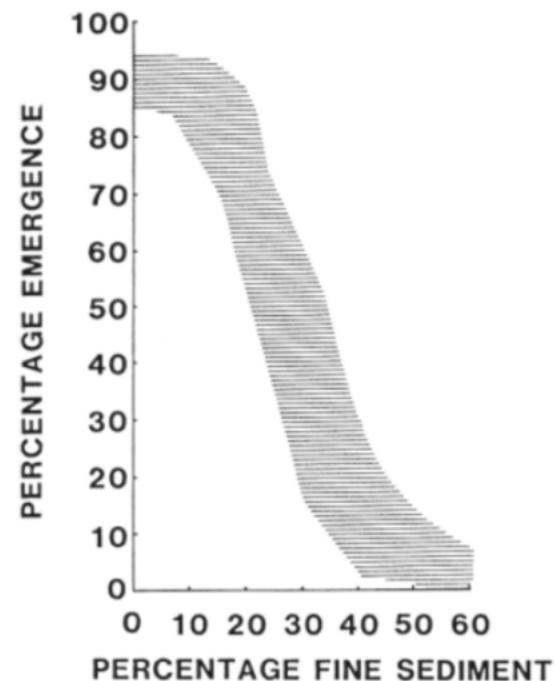
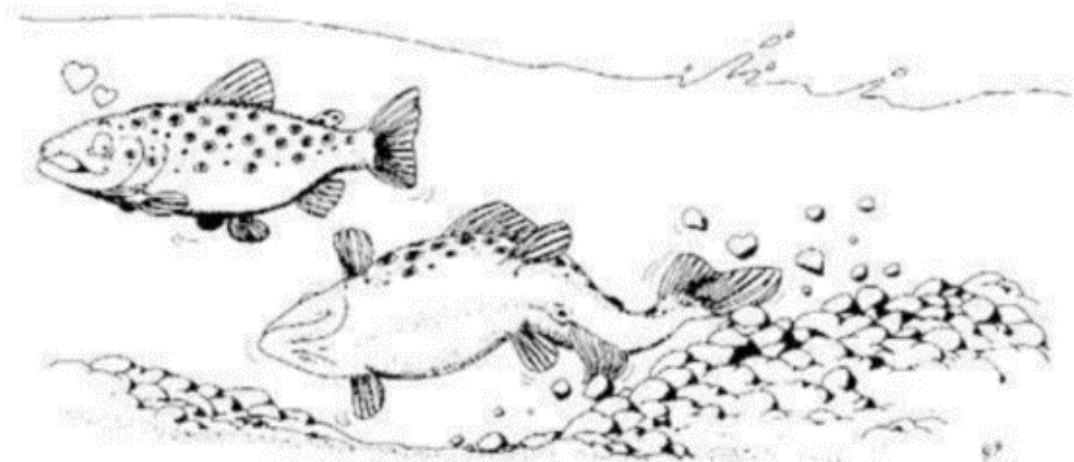
Le chabot
espèce d'accompagnement

LA TRUITE FARIO, ESPÈCE REPÈRE DE LA RIVIÈRE SELLE



LA TRUITE FARIO, ESPÈCE REPÈRE DE LA RIVIÈRE SELLE

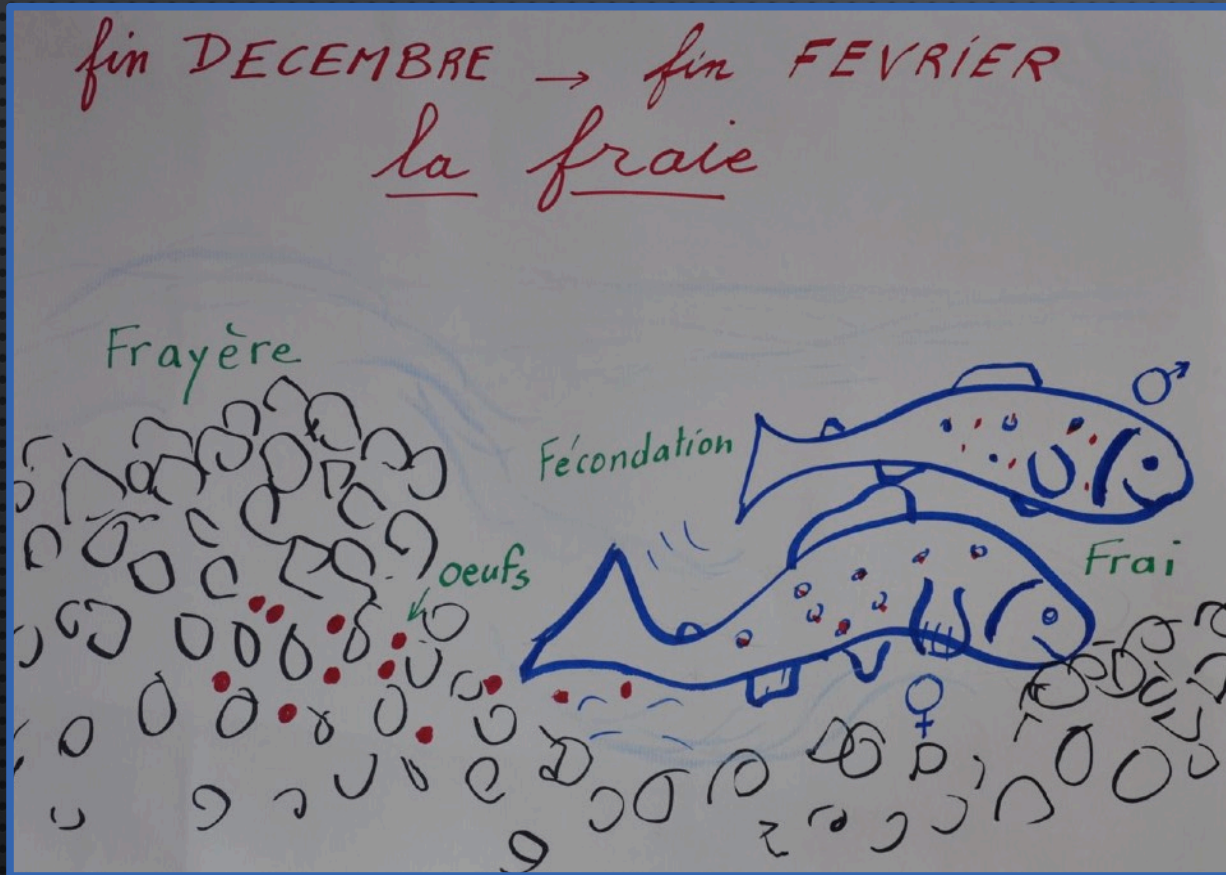
REPRODUCTION



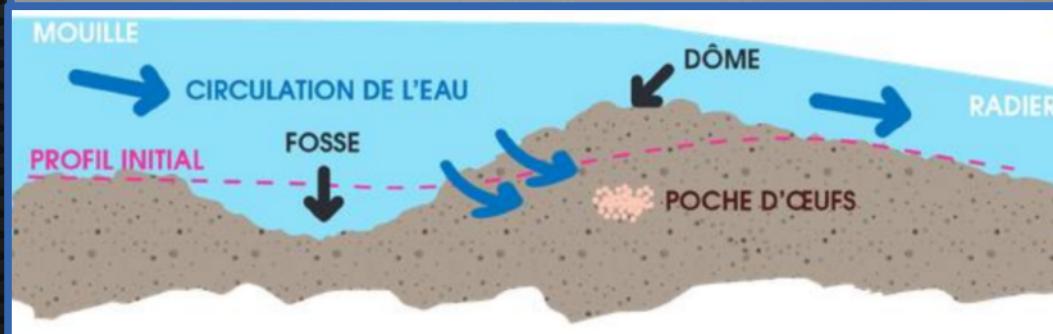
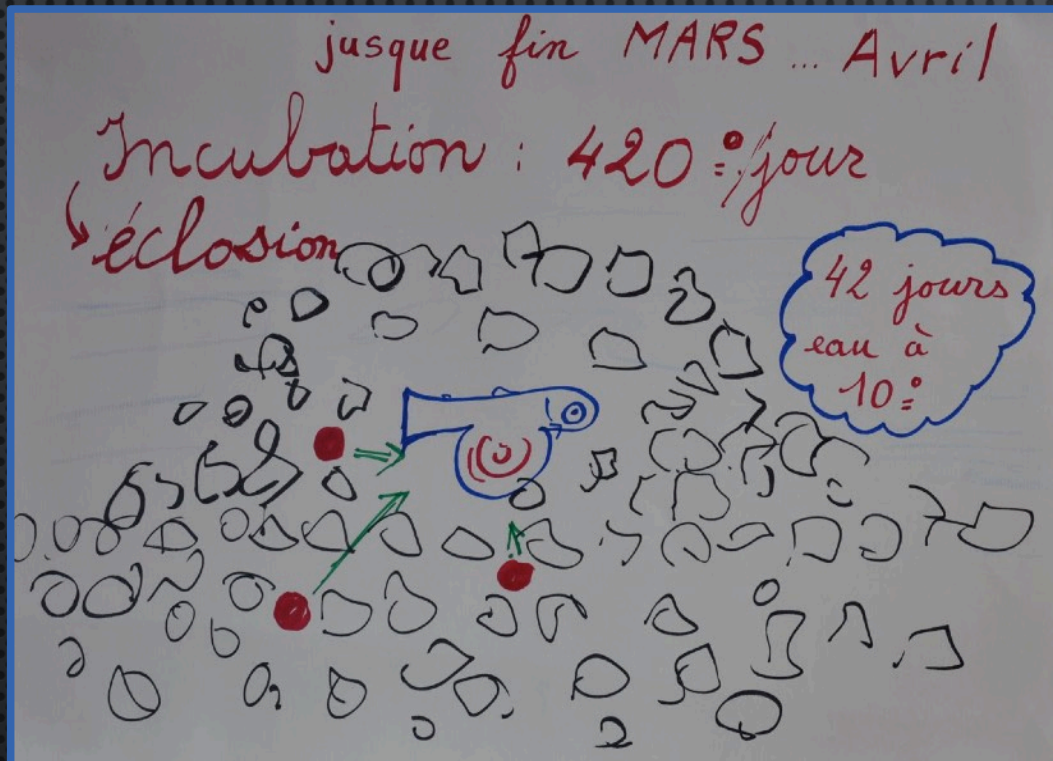
Björn et Reiser, 1991

Les défauts de recrutement des salmonidés sont étroitement liés au taux de sédiments fins présents dans la matrice du substrat

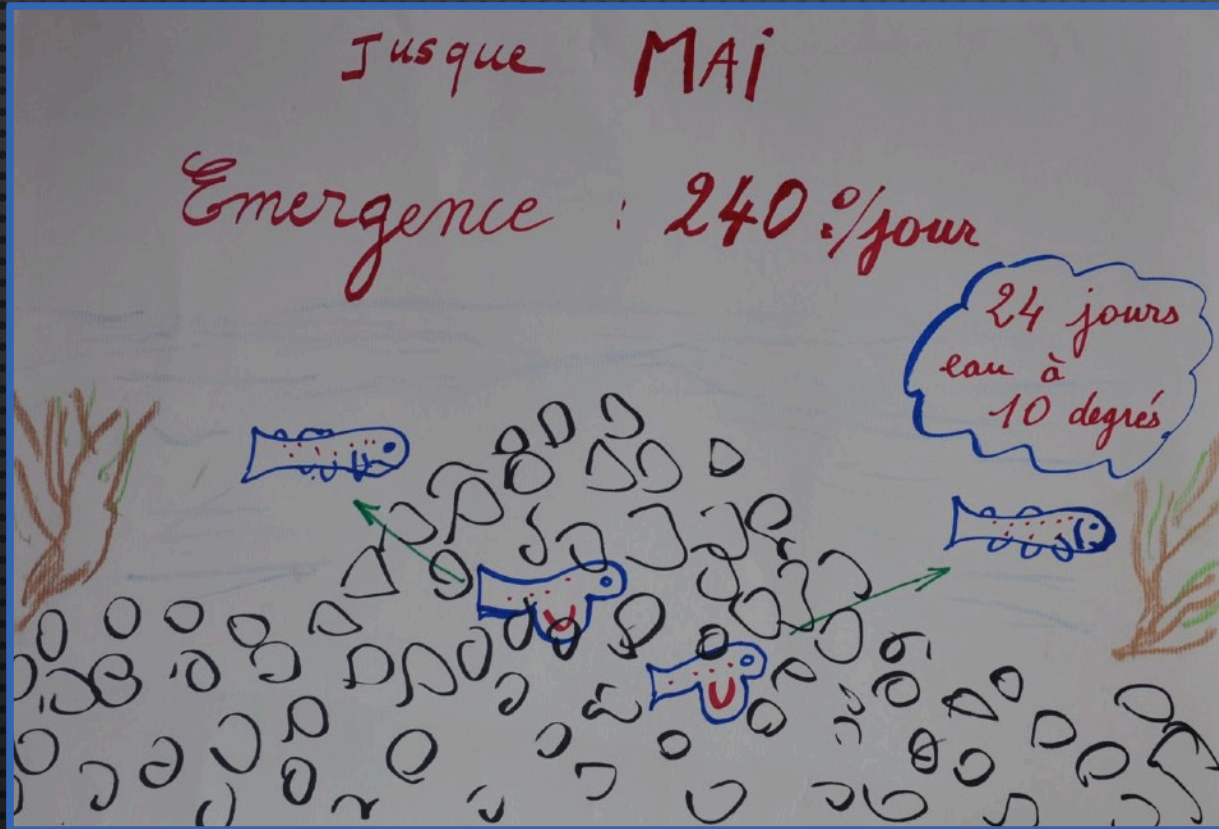
LA TRUITE FARIO, ESPÈCE REPÈRE DE LA RIVIÈRE SELLE



LA TRUITE FARIO, ESPÈCE REPÈRE DE LA RIVIÈRE SELLE



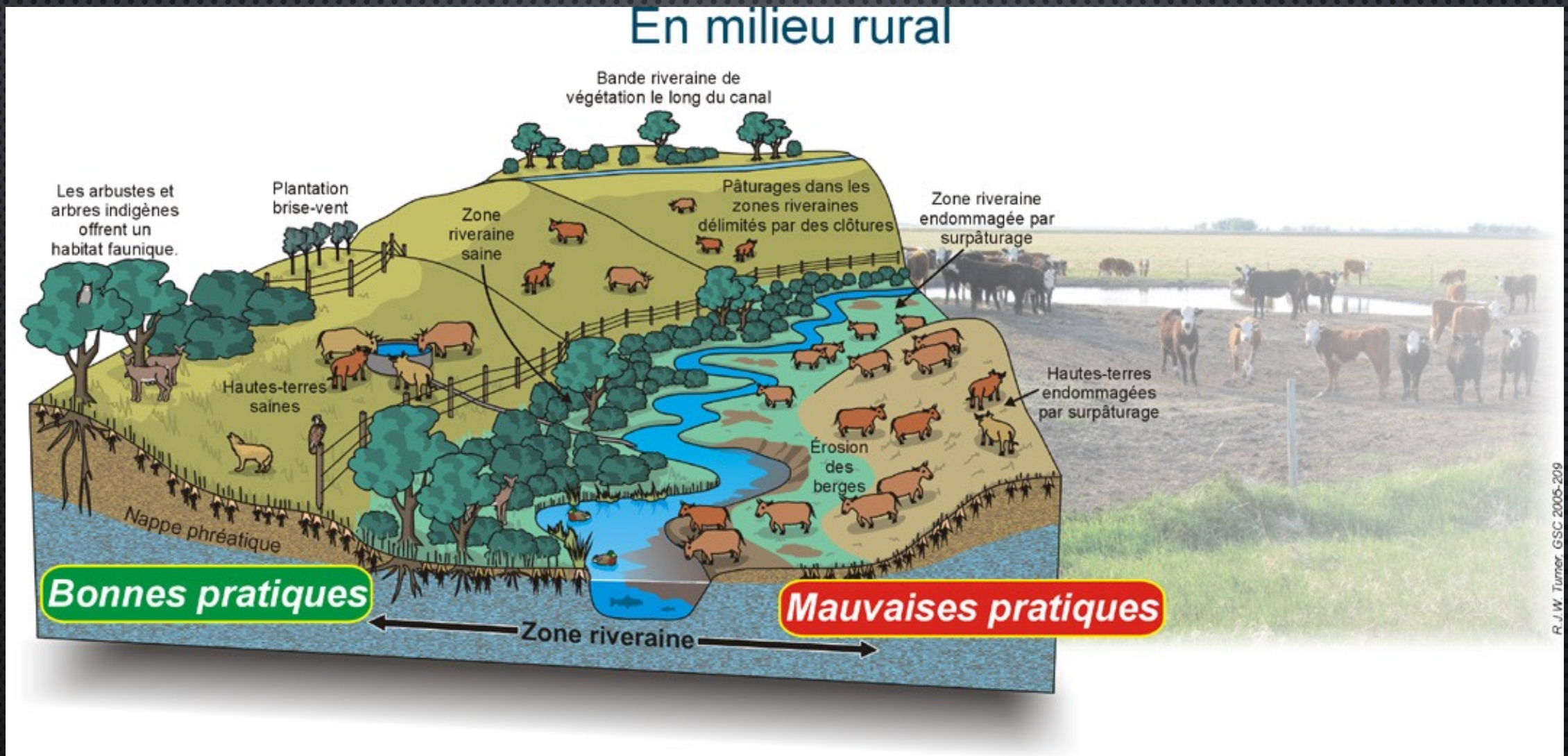
LA TRUITE FARIO, ESPÈCE REPÈRE DE LA RIVIÈRE SELLE



ELEVAGE LE LONG D'UNE COURS D'EAU : PROTECTION RAPPROCHÉE DE LA RIVIÈRE



1g de bouse d'un animal
malade contient 1
milliard de salmonelles
5-7% du cheptel est
porteur sain de
salmonelles



ELEVAGE LE LONG D'UNE COURS D'EAU : PROTECTION RAPPROCHÉE DE LA RIVIÈRE



ELEVAGE LE LONG D'UNE COURS D'EAU : PROTECTION RAPPROCHÉE DE LA RIVIÈRE

EXEMPLE : SAINT-BENIN, TRAVAUX 2015



PROTECTION DES BERGES, DIMINUTION DU COLMATAGE DU FOND DE RIVIÈRE ET DE NOUVELLES FRAIES DE TRUITE FARIO

Coût : 12 euros TTC du mètre

Subvention : 80% du coût du projet

Possibilité de conventionner les travaux avec un syndicat de rivière

Avantages :

- Entretien des bords de berge (débroussaillage, chardons, gestion arbres...)
- Suivi stabilité de berge
- Lutte contre les rats musqués





Bandes enherbées :

- Bandes végétalisées ou en jachères de 5 m minimum qui longe une voie d'eau
- Peut aussi se trouver dans un champ pour capter les eaux de ruissellements temporaires (lutte contre le transfert de l'érosion des sols)
- Issues de la Directive Nitrate et la norme BCAE « protection et gestion de l'eau » (conditionne les aides PAC)

Selon le ministère de l'Agriculture, la bande tampon doit être d'au moins 5 mètres à partir du bord du cours d'eau, «là où la berge est accessible à partir d'un semoir».

Objectifs :

- ralentir les ruissellements;
- retenir les sédiments;
- limiter le transfert de phosphore, d'azote et de produits phytosanitaires
- Préserver la qualité biologique des cours d'eau
- Fait office de trame verte



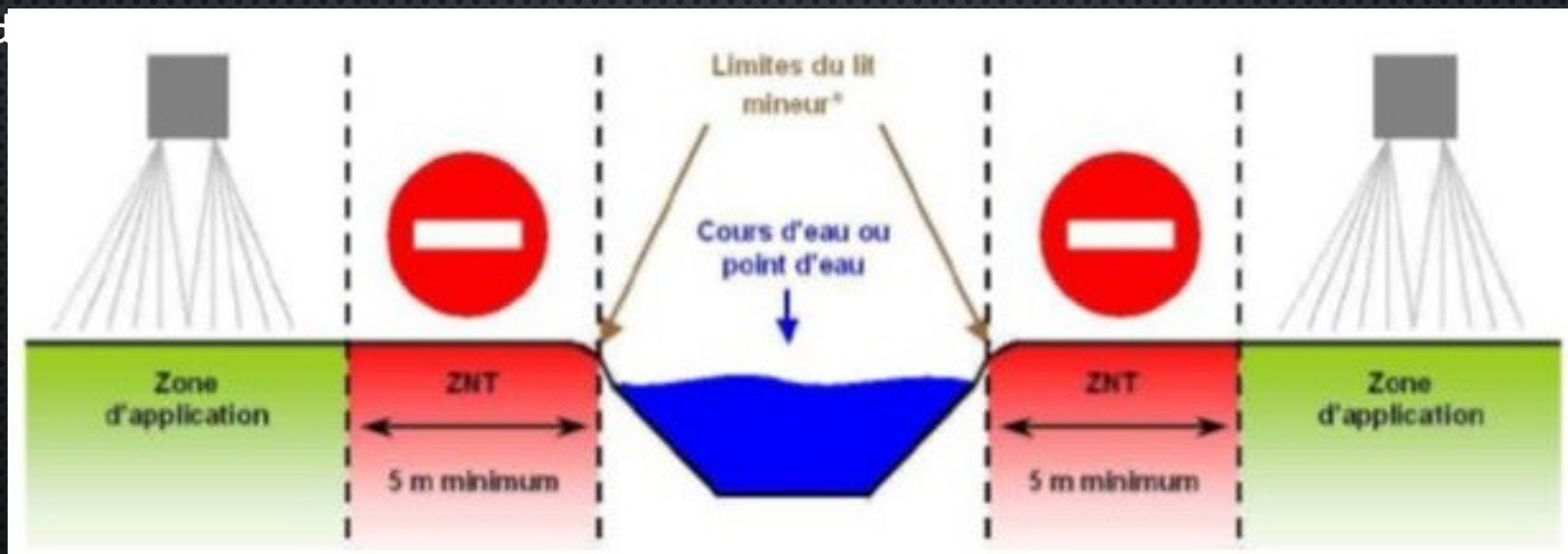
Les cartes définissant les cours d'eau soumis aux BCAE sont disponibles sur le site internet de la DDTM 59

ZONES NON TRAITÉES (ZNT)

Une zone non traitée (ZNT) : absence de traitement en bordure d'un point d'eau correspondant pour les cours d'eau, en dehors des périodes de crues, à la limite de leur lit mineur.

La distance du point d'eau est définie pour un usage d'un produit utilisé dans les conditions prévues par sa décision d'autorisation de mise sur le marché (AMM, www.e-phy.agriculture.gouv.fr) (**VOIR LE BIDON**) : 5m à 100m.

En l'absence d

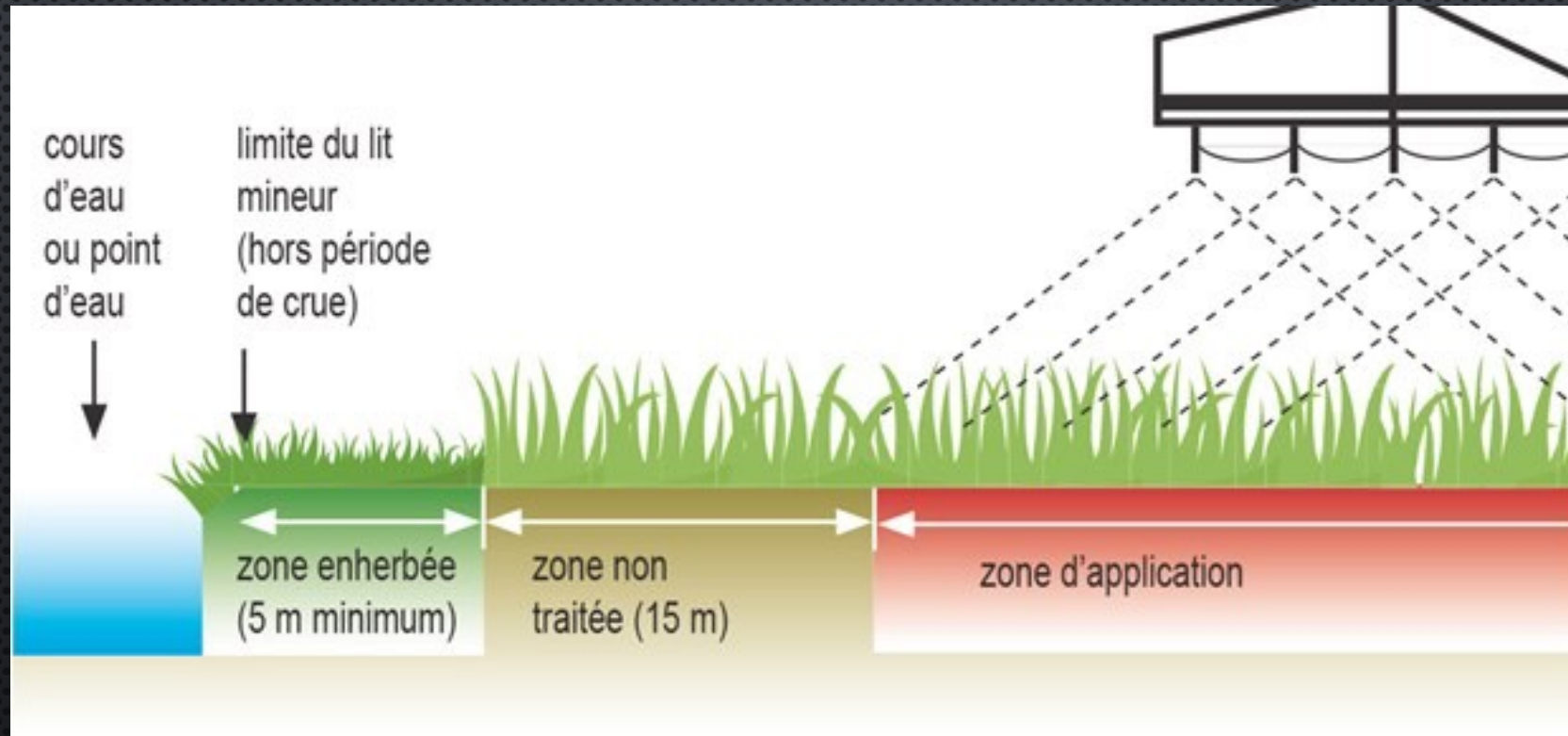


ZONES NON TRAITÉES (ZNT)

Objectifs : limiter la pollution et la perte en biodiversité par dérives des produits phytosanitaires par le vent



BANDES ENHERBÉES ET ZONES NON TRAITÉES





CONCILIER PRODUCTION AGRICOLE ET PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES



CE QU'IL FAUT RETENIR (1/3)

- ❑ Les milieux aquatiques sont des zones riches d'une biodiversité spécifique.
- ❑ Ces milieux sont fragiles et nécessitent une attention particulière.
- ❑ La Directive Cadre sur l'Eau (2000) a été transcrite en droit français dans la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (2006) : base de la réglementation française dans le domaine de la protection de l'eau, impose l'amélioration du bon état écologique.



CONCILIER PRODUCTION AGRICOLE ET PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES



CE QU'IL FAUT RETENIR (2/3)

- ❑ La Truite fario est l'espèce repère de la rivière Selle (cours d'eau en 1ère catégorie)
- ❑ L'objectif principal du Syndicat de la Selle (Syndicat Mixte, structure intercommunale) est d'améliorer la qualité de l'eau en améliorant le bon état écologique,
- ❑ Les Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques participent à la reconquête du bon état écologique des rivières



CONCILIER PRODUCTION AGRICOLE ET PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES



CE QU'IL FAUT RETENIR (3/3)

- ❑ La limite du lit mineur d'un cours d'eau peut être considérée comme «là où la berge est accessible à partir d'un semoir».
- ❑ Le long d'un champ cultivé, la loi réglemente :
 - l'utilisation des produits phytosanitaires avec les ZONES NON TRAITEES (minimum 5m, voir les bidons)
 - La mise en œuvre de bandes enherbées pour les cours d'eau soumis aux Bonnes Conditions Agro-Environnementales (PAC)
- ❑ Le long d'une prairie d'élevage, il est conseillé de clôturer et de mettre en place des systèmes d'abreuvement pour limiter les risques sanitaires aux bétails et améliorer la qualité de l'eau. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie finance jusqu'à 80% du coût de l'opération.



CONCILIER PRODUCTION AGRICOLE ET PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES



ORGANISMES A CONTACTER

Pour plus de renseignements pour la mise en œuvre de projets le long d'une rivière, dans une zone humide ou pour la création de mare, vous pouvez obtenir des conseils techniques et administratifs pour réaliser votre projet auprès :

- ☐ De votre commune ou l'intercommunalité;
- ☐ Le Syndicat de rivière (si il y en a un);
- ☐ La chambre d'agriculture régionale;
- ☐ L'AAPPMA locale et/ou la Fédération de Pêche Départementale.

Informations et conseils sur la réglementation :

- ☐ L'Agence Française de Biodiversité;
- ☐ La Direction des Territoires et de la Mer.

Appui technique et financier :

- ☐ Agence de l'Eau Artois-Picardie;
- ☐ Votre Département ou votre Région en fonction de leur programme d'aides.



CONCILIER PRODUCTION AGRICOLE ET PRESERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contacts :

AAPPMA La Truite Sulpicienne et Béninoise
Jean-Michel SZCZYT
jm@truite.org

Syndicat Mixte du Bassin de la Selle
Michaël MEUNIER
mmeunier.siahsa@orange.fr

